



---

CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 3 DÉCEMBRE 2007

# Informations brèves

### Affaires cantonales

#### Plaques minéralogiques mises en vente dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) mettra en vente les numéros de plaques minéralogiques disponibles. Une partie d'entre eux seront vendus aux enchères sur le site Internet de l'Etat et une autre partie à prix fixe, sur Internet ou au guichet du SCAN. Parallèlement à la vente des numéros, deux éléments importants seront modifiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 concernant les plaques : la durée de dépôt des plaques sera de maximum une année, mais pourra être prolongée jusqu'à trois ans contre un émolument et les cessions de plaques ne seront désormais possibles qu'entre époux ou partenaires enregistrés.

**Contact : Philippe Burri, adjoint au chef du Service du SCAN, tél. 032 889 63 20.**

#### Transformation de la Tour des Cadolles

Le Conseil d'Etat a accordé un cautionnement simple de 400.000 francs à Cité AI'FEN SA dans le cadre de l'acquisition, la transformation et l'exploitation de la Tour des Cadolles, à Neuchâtel. Cette dernière sera en effet transformée pour permettre d'offrir des logements en locations à des étudiants.

**Contact : Philippe Jeanneret, chef du Service des hautes écoles et de la recherche, tél. 032 889 69 55.**

#### Pour complément d'information:

**Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.**

Neuchâtel, le 3 décembre 2007